

## Procès-verbal

### de l'Assemblée Générale Annuelle du 22 juin 2024

Le 22 juin 2024 de 14 h à 16 h, les membres de l'association EAU DE COCO se sont réunis en assemblée générale annuelle en présentiel sur convocation de Mme La Présidente en date du 28 mai 2024.

Informations techniques :

Consultation J-15 des documents à voter sur : <https://eaudecoco.org/assemblee-generale-2024/>

Sont Présents :

- 14 personnes dont 13 adhérents
- Procurations : 19
- **Total de votants : 32**
- Présidente de séance : Fabienne VERGER
- Secrétaire de séance : Jean Pierre NAUDEUILLE (choisi par l'assemblée)

### ORDRE DU JOUR

#### I) Accueil et mot de Mme VERGER - Présidente

L'ensemble des participants de l'Assemblée Générale ont été accueilli par Mme la présidente

#### II) Validation du compte-rendu de l'AG 2023 du 25 mai 2023

Une lecture synthétique du PV de l'AG 2023 datant du 25 mai 2023 par M. Stéphane Hamouis de l'association Eau de Coco a été faite à l'ensemble des participants.

#### Résultat du vote

Approuve : 32      Désapprouve : —      Abstenu : —

#### III) Rapport Moral de l'année 2023

Mme Fabienne VERGER – Président présente le rapport moral à travers les points suivants :

- Contexte et Engagement de l'association,
- Les événements marquants de 2023.

#### Résultat du vote

Approuve : 32      Désapprouve : —      Abstenu : —

#### IV) RAPPORT D'ACTIVITE 2023 :

M. Stéphane Hamouis, coordinateur de l'association présente le rapport d'activités à travers les points suivants :

- La vie associative de l'association Eau de Coco : Identité, l'équipe, les délégations, la fondation EdC-BA et les réseaux intégrés,
- Les valeurs, axes d'intervention et Objectifs de Développement Durable,
- Les actions réalisées : du pôle Solidarité Internationale & du pôle Mobilité, Échange & Citoyenneté (ECSI)
- Les partenaires,

##### Résultat du vote

Approuve : 32      Désapprouve : /      Abstenu : /

#### V) Rapport financier – Année 2023:

M. Jean Pierre MANDEVILLE, trésorier de l'association, les états financiers fournis par le Cabinet SAGESCO en charge de la gestion de la comptabilité et de la production des états financiers de l'association.

Total Bilan : 98 981,73 €

Total Produits : 326 599 € --- Total Charges : 283 076 €

Résultat Net Comptable : 43 522 €

##### Résultat du vote

Approuve : 32      Désapprouve : /      Abstenu : /

#### VI) Cotisation Année 2025 :

Afin de faciliter la communication du montant des adhésions auprès des adhérents Eau de Coco, le montant est fixé une année avant.

En 2024, le montant de l'adhésion est de 20 €. Pour 2025, il est proposé à 20 €

##### Résultat du vote

Approuve : 32      Désapprouve : /      Abstenu : /

#### VII) Plan stratégique 2024-2026 et Plan d'action 2024

M. Stéphane Hamouis, coordinateur de l'association présente le plan stratégique 2024-2026 et le plan d'action 2024.

##### Résultat du vote

Approuve : 32      Désapprouve : /      Abstenu : /

**VIII) Budget prévisionnel 2024**

M. Stéphane Hamouis, coordinateur de l'association présente le budget prévisionnel 2024 d'un montant de 443 164,00 €.

**Résultat du vote**

Approuve : 32      Désapprouve : 1      Abstenu : 1

**IX) Election des membres du Conseil d'Administration**

Une démission a été prise en compte :

- M. Xavier METAY

Trois renouvellements de mandat de 3 ans sont proposés sur demande des intéressés :

- Mme Fabienne VERGER au poste de présidente,
- Mme Dina RAHARIMBAHOAKA au poste de secrétaire
- Mme Claire ASSEMAN au poste de conseillère
- M. Patrick BOITIN au poste de conseiller

Deux nouvelles candidatures pour un mandat de 3 ans sont proposés :

- \_\_\_\_\_
- \_\_\_\_\_

Vote :

- Mme Fabienne VERGER (Renouvellement) : ..... Nombre de vote : 32
- Mme Dina RAHARIMBAHOAKA (Renouvellement) : ..... Nombre de vote : 32
- Mme Claire ASSEMAN (Renouvellement) : ..... Nombre de vote : 32
- M. Patrick BOITIN (Renouvellement) : ..... Nombre de vote : 32
- \_\_\_\_\_ (Candidature) : ..... Nombre de vote : \_\_\_\_\_
- \_\_\_\_\_ (Candidature) : ..... Nombre de vote : \_\_\_\_\_

Aucune autre question n'étant à l'ordre du jour et personne ne demandant plus la parole, la séance est levée à seize heures.

De tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès-verbal, signé par Mme La présidente et la secrétaire de la séance.

Rouen, le 22 juin 2024,

  
\_\_\_\_\_  
Secrétaire de l'AG

  
\_\_\_\_\_  
Président(e) de l'AG